



Communiqué de presse de l'intersyndicale de Charente-Maritime

Le front républicain a permis une nouvelle fois de repousser le danger que fait peser sur notre démocratie le Rassemblement national et ses alliés grâce notamment à l'engagement des organisations syndicales CGT – Cfdt – FSU ainsi que des associations de défense des droits et libertés lors de la campagne législative de juin 2024. Pour autant la menace est loin d'être écartée, bien au contraire, en particulier dans la perspective des échéances électorales de 2027.

Il est évident que la politique économique, sociale et fiscale menée depuis 2017 et l'autoritarisme du pouvoir en place n'ont fait qu'aggraver les fractures déjà à l'œuvre au sein de la nation et ont alimenté le désespoir social dont se nourrit l'extrême droite.

Une politique de rupture avec les vieux dogmes libéraux éculés s'impose de toute évidence.

Il y a urgence à ce que la parole des travailleuses et des travailleurs soit plus et mieux prise en compte.

Il faut mettre fin à la précarité, au sentiment de déclassement et répondre aux attentes en matière de pouvoir d'achat et d'augmentation des salaires, du point d'indice, des minima sociaux et des pensions. La réforme de l'assurance chômage doit être définitivement abandonnée et la réforme des retraites doit être abrogée pour rassembler le pays. L'égalité entre les femmes et les hommes doit enfin se concrétiser dans le monde du travail. Une vraie politique industrielle doit permettre de relocaliser et transformer notre industrie afin de répondre aux enjeux de la transition écologique et à la pérennisation et au développement des emplois. Nos services publics doivent être réellement accessibles sur l'ensemble du territoire. Notre système de santé, de prise en charge de la dépendance, notre système de justice, notre école, notre enseignement supérieur et notre recherche, sont asphyxiés et ont besoin d'investissements massifs qui peuvent être financés par des mesures de justice fiscale. Enfin, nous rappelons notre exigence de revoir en profondeur les « ordonnances travail » pour rétablir les droits et protections des travailleuses et travailleurs dans le secteur privé comme nous revendiquons un renforcement du dialogue social dans les trois fonctions publiques qui passe par l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

Les organisations syndicales départementales CGT – CFDT – FSU ont donc envoyé un courrier à chacun des députés élus ou réélus des formations démocratiques de notre département afin d’être reçues courant septembre et qu’ils précisent les orientations qu’ils défendront et les choix qu’ils feront au sein de la nouvelle Assemblée nationale.

Lagord, le 22 juillet 2024